

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 AVRIL 2025

Publiée sur le site Internet de la Ville : 17 avril 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 3 avril 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Marie BRUNET

Membres présents : 36

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Marie BRUNET, M. François-Xavier PENICAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme. Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donné pouvoir : 6

Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Isabelle DA SILVA
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Stevens BOBI pouvoir à M. Hervé THIBAUD
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL
Madame Nesrine MECHKAR pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

Membre absent: 1

Mme Anne-Lise LANSAQUE

Délibération n°20250410DEL2

MARCHES PUBLICS

Création d'une Commission d'Appel d'Offres spécialisée pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du Pôle d'Équipements Publics de Parilly

RAPPORTEURE : MME EVELYNE BRUNET

Mesdames, Messieurs,

Par la délibération n° 2021210DEL3 du 10 décembre 2020, le Conseil Municipal a créé une Commission d'Appel d'Offres à vocation générale. Toutefois, conformément au principe de libre administration des collectivités territoriales, ces dernières peuvent instituer une ou plusieurs Commissions d'Appel d'Offres ad hoc dédiées à un ou plusieurs dossiers spécifiques.

C'est ce que je vous propose de faire aujourd'hui en créant une commission d'Appel d'Offres spécifique dont les membres sont appelés à composer le jury de concours en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du Pôle d'Équipements Publics de Parilly.

La composition de cette commission d'appel d'offre spécifique doit avoir lieu dans les conditions prévues par l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales pour les communes de 3 500 habitants et plus :

- Monsieur le Maire, Président,
- Cinq membres titulaires et cinq membres suppléants de l'assemblée délibérante élus en son sein.

Le Conseil Municipal procède à la désignation des membres titulaires par scrutin de liste à bulletins secrets ; sans panachage ni vote préférentiel, suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, selon les modalités, à l'élection des suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être élus.

3 listes ont été déposées pour procéder à la désignation des membres de la Commission d'appel d'Offres pour la sélection de la maîtrise d'œuvre pour la construction du Pôle d'Équipements Publics de Parilly :

- Liste 1 :

- Martine CHAREYRE
- Tarik EZ-ZAJJARI
- Évelyne BRUNET
- Grégory BRUNET
- Valérie BOULARD
- Marc DUBIEF
- Marion CARRIER
- Pascal MIRALLES-FOMINE
- Nathalie BRAMET-REYNAUD
- Emmanuel MAILLET

- Liste 2 :

- Jean-Pierre ANGOSTO
- Anne-Laure BADIN
- Rémi COURT
- Stéphanie VELLA
- Lucile MOREL
- Roger MAZANA
- Claire DURAND-MOREL
- Nesrine MECHKAR
- Djamel BOUDEBIBAH
- Djamel BOUABDALLAH

- Liste 3 :

- Hervé THIBAUD
- François-Xavier PÉNICAUD

Le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le vote à main levée.

- Nombre de votants : 42
- Nombre de voix pour la liste 1 : 28
- Nombre de voix pour la liste 2 : 10
- Nombre de voix pour la liste 3 : 4

Soit après répartition à la proportionnelle au plus fort reste :

3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants pour la liste 1
1 siège de titulaire et 1 siège de suppléant pour la liste 2
1 siège de titulaire et 1 siège de suppléant pour la liste 3

Sont élus membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres pour la sélection de la maîtrise d'œuvre pour la construction du du Pôle d'Équipements Publics de Parilly :

- Mme Martine CHAREYRE
- M. Tarik EZ ZAJJARI
- Mme Evelyne BRUNET
- M. Jean-Pierre ANGOSTO
- M. Hervé THIBAUD

Sont élus membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres pour la sélection de la maîtrise d'œuvre pour la construction du Pôle d'Équipements Publics de Parilly :

- M. Grégory BRUNET
- Mme Valérie BOULARD
- M. Marc DUBIEF
- Mme Anne Laure BADIN
- M. François-Xavier PENICAUD

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **AUTORISER** la création d'une Commission d'Appel d'Offres dédiée au Pôle d'Équipements Publics de Parilly,

- **FIXER** la composition de la Commission d'Appel d'Offres spécifique pour la construction du Pôle d'Équipements Publics de Parilly à Monsieur le Maire, Président ainsi que cinq membres titulaires et cinq membres suppléants de l'assemblée délibérante, élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

- **DIRE** que les membres titulaires sont :

- Mme Martine CHAREYRE
- M. Tarik EZ ZAJJARI
- Mme Evelyne BRUNET
- M. Jean-Pierre ANGOSTO
- M. Hervé THIBAUD

et que les membres suppléants sont :

- M. Grégory BRUNET
- Mme Valérie BOULARD
- M. Marc DUBIEF
- Mme Anne Laure BADIN
- M. François-Xavier PENICAUD

et qu'ils composent cette Commission d'Appel d'Offres spécifique,

- **DIRE** que ces membres élus la Commission d'Appel d'Offres composent le collège des élus du jury de concours pour la sélection du maître d'œuvre pour la construction de cet équipement.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD